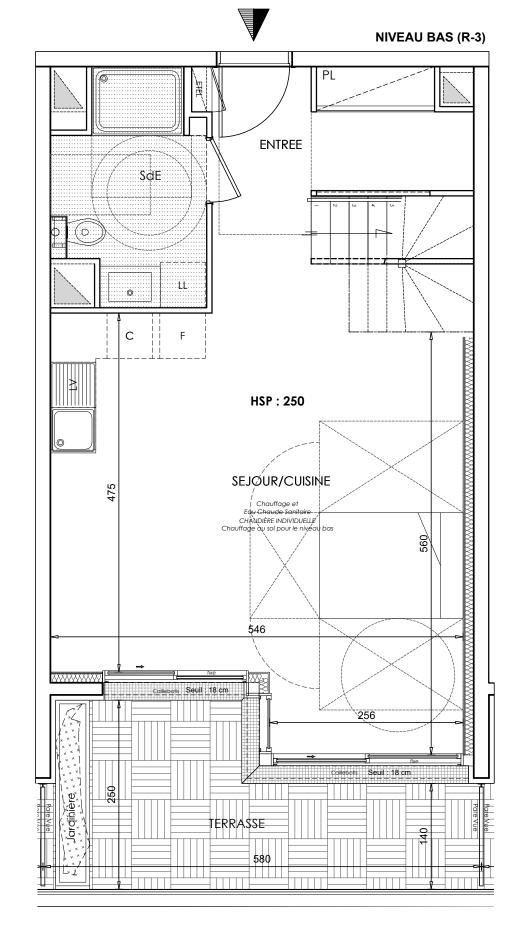
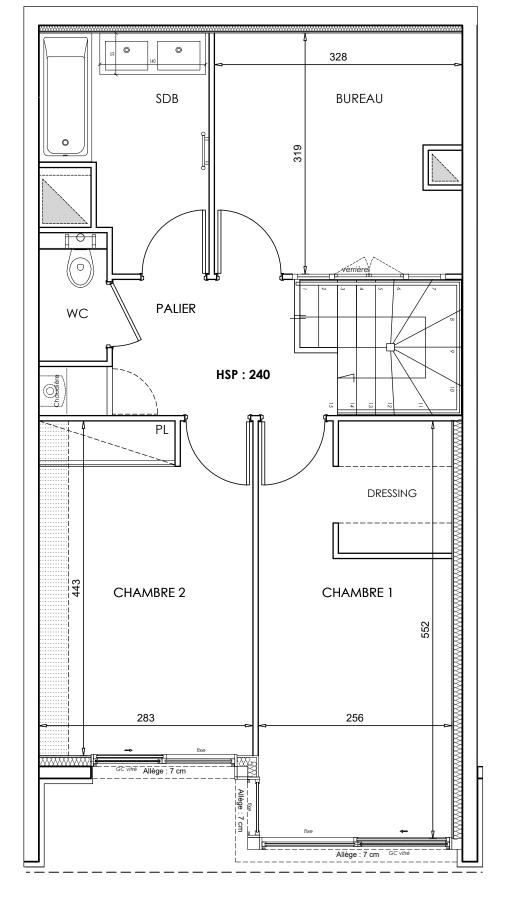


0.5m 1m

Echelle



NIVEAU HAUT (R-2)

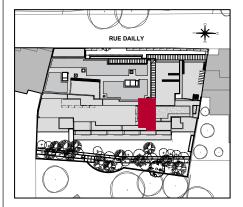






	LOT n° D07 PMR	
3P Dx	R-3/R-2	Bât D/E

TOTAL PRIVATIF	102,40	m²
Terrasses	11,30	
SURFACE HABITABLE	91,10	m²
Chambre 2 Bureau Salle de bain Salle d'eau Wc Palier	12,50 10,15 5,90 5,45 1,55 5,45	m² m² m² m² m²
Séjour/Cuisine Chambre 1	29,55 13,95	
Entrée	6,60	m²





DATE indice 21/12/2023 Α

NOTA 1: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

NOTA 2: Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur. Page 1/1

R Réfrigérateur ETEL Tableau électrique VB Volet battant All.v Allège vitrée DESIGNATION PL Ch Placard Chaudière RP Robinet de puisage Espace libre diamètre 1.50m CUI Cuisson Volet coulissant Aire de manoeuvre LV Lave-vaisselle PF Porte-fenêtre Volet roulant Soffites et Faux plafonds Bandeau lumineux LL Lave-linge GC Garde-corps EP Eau pluviale VR EI Volet roulant Elec